

Guide de candidature

Ce guide précise le format attendu pour le dépôt des candidatures et les différentes phases de sélection des finalistes.

Les dossiers peuvent être transmis en français ou en anglais, mais la défense orale du projet doit pouvoir se faire en français, langue de correspondance du concours.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidature doivent être de maximum 10 pages A4. Leur forme est libre (rapport rédigé ou présentation PowerPoint), mais doit être livrée en PDF.

Leur dépôt doit intervenir huit mois avant l'attribution du Prix BCN Innovation, soit jusqu'au 31 janvier.

Les dossiers de candidature doivent préciser:

- Les aspects innovateurs du projet
- Les plus-values (technologiques, scientifiques, sociales, économiques, en termes d'impact régional) apportées par le projet
- Le modèle d'affaires appliqué
- La présentation des porteuses et porteurs du projet
- Important: selon l'article 4 du règlement du Prix BCN Innovation, «La participation est réservée à des entreprises établies dans le canton de Neuchâtel, ou qui envisagent de s'y établir». Ce point doit être justifié dans le dossier. De plus, le projet soumis à candidature doit avoir moins de cinq ans d'existence.

Les dossiers doivent être adressés via le formulaire du site internet: www.bcn.ch/prix-innovation.

Une confirmation est générée automatiquement à l'envoi du formulaire. A la fin de la période de dépôt, si le dossier remplit les critères formels, un accusé de réception est adressé par courriel aux dépositaires du projet en précisant la suite du processus. En cas de non réception de celui-ci, il appartient aux candidates et candidats de se manifester la semaine suivant l'échéance du 31 janvier.

Accès au deuxième tour

Le jury évalue les dossiers reçus et opère une première sélection.

Les autrices et auteurs des projets retenus seront invités à présenter un dossier complet de 30 pages A4 maximum, contenant les informations nécessaires à la réalisation du projet.

Les dossiers doivent être conçus comme un plan d'affaires (business plan). Ils permettent au jury de prendre une décision, notamment sur la base des informations et critères suivants:

- L'accès au marché
- La propension des consommatrices et consommateurs à payer
- La personnalité juridique, les actionnaires éventuels et les objectifs de la société soumissionnaire
- Les porteurs du projet et leur bref CV
- La qualité générale et la crédibilité du projet
- Le caractère innovant sur les plans scientifique, technique et économique; les éventuels brevets
- La qualité du plan d'affaires qui comprendra une analyse SWOT détaillée
- Les chances et risques liés au projet
- Le coût global du projet et une justification de l'utilisation éventuelle du «Prix BCN Innovation»
- Un échéancier
- Les retombées potentielles pour le canton: emploi, partenariat et sous-traitance
- Important: selon l'article 4 du règlement du Prix BCN Innovation, «La participation est réservée à des entreprises établies dans le canton de Neuchâtel, ou qui envisagent de s'y établir». Ce point doit être justifié dans le dossier.

Les dossiers doivent être envoyés en format PDF par e-mail à l'adresse prix.innovation@bcn.ch, en demandant une quittance confirmant leur bonne réception.

Deuxième tour

Sur la base des dossiers complets, le jury sélectionne les finalistes retenus (maximum 3) et leur adresse un courrier de confirmation, les invitant à défendre leur projet et à présenter leur société, lors d'une visite des membres du jury, au plus tard un mois avant la soirée de remise du Prix BCN Innovation.

Cette rencontre a généralement lieu chez les finalistes et se déroule comme suit:

- Présentation du projet à l'aide de slides Power Point, strictement limitée à 10 minutes avec deux points centraux:
 - Le caractère innovant du projet
 - Son aspect commercial (potentiel)
- Brève présentation de la société, son statut et de sa finalité, le business plan, les retombées pour le canton de Neuchâtel et l'usage précis qui serait réservé au montant du prix BCN Innovation
- Questions-réponses, environ 25 minutes
- Visite des locaux, environ 25 minutes

En complément à cette visite, les partenaires médias (Arcinfo, Canal Alpha et RTN) réaliseront, entre autre, des films de présentation des projets qui seront diffusés lors de la soirée de remise du Prix BCN Innovation.

En plus de la médiatisation de son projet par le biais de communiqués de presse, de vidéos et de la soirée de remise du Prix BCN Innovation, le lauréat reçoit un montant en espèces de CHF 150'000. Sa dotation fait de ce concours une référence au niveau suisse. Deux montants en espèces de chacun CHF 10'000 sont attribués aux autres finalistes, en général au nombre de deux.

Troisième tour

Au terme de la défense des projets finalistes, le jury désigne le lauréat du Prix BCN Innovation. Il est révélé aux finalistes et à un parterre d'invités lors de la soirée de remise du Prix BCN Innovation.

Renseignements

Fabienne Courvoisier
Resp. Communication & Pôle économique
+41 (0) 32 723 64 18
fabienne.courvoisier@bcn.ch
prix.innovation@bcn.ch